

Le Bagotier

Février 2015

Journal Sainte-Hélène-de-Bagot



Taxes 6 mars

1^{er} versement de taxes municipales
page 7

Vente pour non-paiement de taxes

Limite 28 février
page 8

Site internet

page 8

Événement

Party jump

page 9

Offre d'emploi

page 11

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

www.sainte-helenedebagot.com

Un brin d'histoire...

QUELQUES TENUES VESTIMENTAIRES AU FIL DES ANS



Paul Dufault et ses nièces au Saguenay, 1923



Famille Misaël Bouvier et Délia Bourret vers 1890



Communion solennelle, Lucien Brochu, fils de Eugène, télégraphiste de la gare Bagot 1926 - 1932



Calixte Smith en 1871 à l'âge de 18 ans



Famille Joseph Brouillard et Hermine Desaulniers, 1903



Hormisdas Fafard et Cédonie Bellehumeur photo de mariage 1901



Sylvanie Gadbois 3 ans née en 1884, Arthur Gadbois 1 an et demi



Miss Reed et Paul Dufault à Honolulu 1913



Tenue d'écolier, rg St-Augustin 1941

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile

M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi*)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

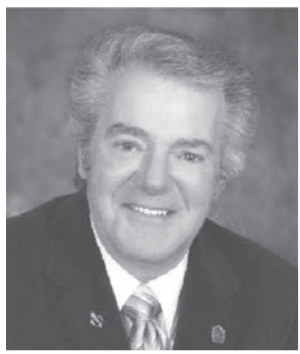
Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
(*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 15 h 30*)
(*Mercredi : 8 h à 10 h*)

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du MAIRE

Information sur le Pacte rural maskoutains

En tant que président du comité de gestion du Pacte rural, je vous invite à participer aux appels de projets du Pacte rural maskoutains. Ce dernier est un magnifique levier pour le développement des municipalités rurales. Il permet notamment au milieu de construire des bases solides, tant au niveau des services offerts que des infrastructures, en plus de favoriser grandement le dynamisme du territoire et la mobilisation dans les communautés rurales.

Ainsi, le Pacte rural maskoutains a pour mission de soutenir la réalisation de projets innovants et structurants pour le développement de notre territoire. Il est essentiel d'assurer la vitalité des communautés, de privilégier la qualité de vie et d'encourager les initiatives liées à l'environnement et l'économie, tout en favorisant le renforcement des populations.

Pour l'année 2015, un montant de 330 000 \$ est disponible dans le cadre de ces appels de projets. Les projets déposés devront être basés sur les orientations de développement énumérées au plan de travail 2014-2019 et être en lien avec l'un des axes identifiés, soit :

- Soutenir les jeunes et les aînés et favoriser leur implication dans le milieu;
- Contribuer aux projets à caractère environnemental et de mise en valeur des secteurs d'intérêt naturel;
- Participer à la création d'emplois et soutenir l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale;
- Enrichir le cadre de vie par le soutien aux projets récréotouristiques, culturels et récréatifs;
- Intensifier les efforts de promotion et de développement du secteur agroalimentaire;
- Collaborer à la préservation et à l'accroissement de l'accessibilité aux services tels que l'école, les services communautaires et les services de santé dans les milieux ruraux.
- Appuyer la mise en œuvre des actions identifiées dans les politiques et de projets régionaux, tels que la famille, le patrimoine, les parcours cyclables, l'immigration et Internet haute vitesse;
- Favoriser le développement de projets multifonctionnels et intersectoriels visant la vitalité des communautés.

J'invite les personnes et organismes admissibles au Fonds à soumettre une demande pour que de nouveaux projets créatifs prennent vie et favorisent le développement rural de notre territoire maskoutain.

Pour toutes informations, communiquez avec Steve Carrière au CLD au 450 773-4232, poste 257.

Yves Petit, maire



Sainte-Hélène-de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de mars



Madame Lise Delude	04	Madame Francine	15
Madame Céline Paré	05	Madame Jeannette Lemonde Laplante	16
Monsieur Jean-Paul De Grandpré	06	Monsieur Cyrille Belval	19
Madame Thérèse Lanoie	09	Madame Denise Bédard	25
Madame France Larocque	10	Madame Nicole Messier	28
Monsieur Arthur Roy	15		

Rappel : Le souper anniversaire est le 3^{ième} mardi du mois le 17 mars.
La soirée de danse est le 3^{ième} samedi du mois le 21 mars.
Les cours de danses de 18h30 à 20h30 tous les mercredis.

Merci de votre collaboration
Gisèle Laliberté pour la fadoq
Sainte-Hélène-de-Bagot.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue
Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 18 h 30 à 22 h
Vendredi 18 h 30 à 23 h

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale
Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue
Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale
Téléphone: 450 791-2666

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770
Acton vale: 1-800-969-3793
courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

DÉPUTÉE FÉDÉRALE : MARIE-CLAUDE MORIN

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505
courriel: marie-claude.morin@parl.gc.ca

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice des Animaux

1-855-472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

MARS



D	L	M	M	J	V	S
1			Bibliothèque 19h à 21h	Maison des jeunes 18h30 à 22h	1er versement taxes Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30
2		3	4	5	6	7
8	9	10 Séance du conseil 19h30	11 Bibliothèque 19h à 21h	Maison des jeunes 18h30 à 22h	Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30
15	16	17	18	Cuisines collectives 9h Maison des jeunes 18h30 à 22h	Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30
22	23	24	25	Maison des jeunes 18h30 à 22h	Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30
29	30	31				

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 6 MARS



La municipalité vous informe...



Sylvie Vanasse

TAXES MUNICIPALES 2015

DATES D'ÉCHÉANCE :

1er VERSEMENT : 6 MARS 2015

2e VERSEMENT : 4 JUIN 2015

3e VERSEMENT : 2 SEPTEMBRE 2015

LES DATES D'ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS POUR LE COMPTE DE TAXES 2015 DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES, PEU IMPORTE LA DATE À LAQUELLE VOUS ÊTES DEVENU PROPRIÉTAIRE, ET CE, AFIN D'ÉVITER DES FRAIS D'INTÉRÊTS. TOUT COMPTE DE TAXES INFÉRIEUR OU ÉGAL À 300 \$ EST PAYABLE EN TOTALITÉ À LA DATE D'ÉCHÉANCE DU 1ER VERSEMENT, SOIT LE 6 MARS 2015.

SI VOUS AVEZ ACCUMULÉ UN ARRÉRAGE DE TAXES MUNICIPALES, VOUS POUVEZ FAIRE UN PAIEMENT EN TOUT TEMPS! COMMUNIQUEZ AVEC LE BUREAU MUNICIPAL AFIN DE SAVOIR LE MONTANT EXACT À PAYER. LES INTÉRÊTS SE CALCULENT QUOTIDIENNEMENT.

De plus, voici **6 FAÇONS** d'acquitter vos taxes municipales de 2015 ou antérieures.

FAÇON #1 : AU BUREAU MUNICIPAL ET PAR LE BIAIS DE LA BOÎTE AUX LETTRES À CÔTÉ DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

Avec la boîte aux lettres, ce qui est intéressant, c'est que vous n'êtes pas obligé de vous présenter durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Vous n'avez qu'à déposer votre ou vos chèques dans ladite boîte.

Prendre note de ne **JAMAIS déposer de l'argent comptant** dans la boîte aux lettres. Si vous faites un paiement en argent comptant, venez en personne au bureau municipal.

FAÇON #2 : PAR LA POSTE AU 379, 7E AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, JOH 1M0

FAÇON #3 : PAR LE BIAIS DE LA CAISSE POPULAIRE DES JARDINS, AU GUICHET AUTOMATIQUE

FAÇON #4 : PAR LE BIAIS DE LA CAISSE POPULAIRE DES JARDINS, AU COMPTOIR DE SERVICE

FAÇON #5 : PAR TRANSACTION ÉLECTRONIQUE (ACCÈS D)

Quand vous êtes connectés dans votre dossier sur Accès D, à fournisseur vous sélectionnez : MUNICIPALITÉ STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, et au numéro de dossier, vous écrivez votre MATRICULE (votre matricule de 10 chiffres est indiqué sur votre compte de taxes).

Important : vérifiez votre numéro de dossier (MATRICULE); il peut avoir changé depuis l'inscription de votre facture. Le matricule est un numéro identifiant votre propriété. Pour ceux qui reçoivent plus d'un compte de taxes, vos paiements doivent correspondre avec chacun des numéros de matricules en question.

Quand vous payez de cette façon, prévoir un délai de 48 à 72 heures pour les transferts de fonds.

FAÇON #6 : PAR L'ENTREMISE DE VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE LUI TRANSMETTRE VOTRE COMPTE DE TAXES ET DE VOUS ASSURER QUE LE PAIEMENT SERA EFFECTUÉ DANS LES TEMPS REQUIS.

CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE - CHÈQUE

- Les chèques pour payer vos taxes municipales doivent être faits à l'ordre de : MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
- Sur les chèques, au recto, **INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO DE DOSSIER (MATRICULE) ET JOINDRE LE OU LES COUPONS DE REMISE APPROPRIÉS.**
- Tous les CHÈQUES POSTDATÉS sont acceptés et peuvent être envoyés en tout temps au bureau municipal.

RAPPEL

Taxes municipales non payées / Vente pour non-paiement de taxes

Au mois de mars prochain, la municipalité transmettra aux membres du conseil municipal et à la MRC des Maskoutains une liste comprenant les coordonnées des personnes qui n'ont pas acquitté leur paiement de taxes. Suite à la transmission de cette liste, la MRC des Maskoutains débutera le processus de vente pour non-paiement de taxes.

Prenez note que les intérêts continuent à s'ajouter jusqu'au jour du paiement de votre compte. Afin d'acquitter celui-ci en totalité, vous devez communiquer avec nous afin de connaître le montant dû incluant les intérêts au jour de votre paiement.

Par conséquent, nous devons recevoir votre paiement complet à notre bureau avant le 28 février 2015. À défaut de ne pas acquitter ce montant, des procédures seront entreprises pour transférer votre dossier à la MRC des Maskoutains afin de procéder à la vente pour taxes. La vente aura lieu au mois de juin 2015.

Hockey mineur

Suite à l'inscription des joueurs au hockey mineur à St-Hyacinthe, la Ville de St-Hyacinthe envoie à la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot une facture. Le surplus monétaire chargé à la municipalité pour les inscriptions au hockey mineur sera refacturé aux parents des joueurs. Cette facture supplémentaire est l'excédent qui n'est pas absorbé par la Ville de St-Hyacinthe et vous parviendra vers la fin de l'année 2015.

Déneigement

Nous demandons la collaboration des résidents afin de faciliter le déneigement.

Matières résiduelles Nous constatons que certains résidents mettent leurs bacs sur le trottoir ou dans la rue, cela nuit considérablement au déneigement.

Les bacs d'ordure, de recyclage et de compostage doivent être mis à la limite de votre terrain à un mètre du trottoir, de la courbe de béton ou de l'asphalte, selon le cas.

Neige Il est interdit de souffler ou de pousser de la neige sur les trottoirs, dans les rues ou dans les fossés. **Vous devez garder la neige sur vos propriétés.**

Votre collaboration est appréciée!

/ SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET

Internet

Consultez régulièrement le site internet de la municipalité et abonnez-vous à l'infolettre.

Voici comment procéder pour vous abonner :

- Aller sur le site internet au www.sainte-helenedebagot.com.
- Au bas de la page d'accueil, entrez votre adresse courriel
- Cliquez sur le bouton vert « **Je m'abonne!** » et le tour est joué !

Cela vous permettra de suivre ce qui se passe dans votre municipalité, que ce soit à propos d'une urgence, d'une explication sur le déneigement ou d'autres choses. Dès que nous mettrons une nouvelle information sur notre site internet, vous en serez avisé. On n'est jamais trop branché!

Prendre note que les informations en lien avec la bibliothèque, l'école, la paroisse, la MRC des maskoutains, la Régie inter-municipale, le Pacte rural, le CLD des Maskoutains, la SQ, la FADOQ et certains organismes tel que le Cercle des fermières d'Upton se retrouveront désormais sur notre site internet.

/ SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET / SITE INTERNET

Loisirs en mouvement...

L'événement **PARTY JUMP**

Du 2 au 6 mars 2015



Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot situé au 421, 4e avenue.
Information : Jézabelle Legendre, 450 791-2455 (231)

Une relâche

complètement sautée !

Un gymnase rempli de jeux gonflables, de barbe à papa, de pop-corn et de slush. (La barbe à papa, le pop corn et la slush seront vendus sur place.)

Aucune réservation est nécessaire.
Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés. (Argent comptant seulement)

Au profit du Comité des loisirs Ste-Hélène.

OUVERT À TOUS !

Tarifs et horaire

Tous les jours

9 h à 12 h (5\$)

13 h à 16 h (5\$)

(Journée = 10\$ incluant une consommation gratuite)

Jeudi 5 mars seulement

Soirée Zirkus

18 h à 21 h (5\$)

Soirée Conférence

Les loisirs Ste-Hélène... **Bouger
Rassembler
Savoir**

**QU'EST-CE QUE LE TSA?
(TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME)**

Vous êtes invités à cette soirée conférence qui vous permettra de :

- Démystifier le trouble du spectre de l'autisme
- Mieux comprendre les défis des personnes vivant avec un TSA
- Savoir ce qu'il faut faire pour permettre à ces personnes de mieux s'intégrer dans la société

► Une invitation de Lynda Beaupré, maman de Xavier, 6 ans TSA

GRATUIT

Venez en grand nombre!

► Conférencière invitée :
Sophie Plaisance | Technicienne en éducation spécialisée auprès de la clientèle TSA depuis plus de 20 ans

QUAND
Mercredi le 22 avril 2015, à 19h00

LIEU
Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot
(421, 4^e Avenue)

**Autisme
Montérégie**

HALTE-GARDERIE GRATUITE LORS DES CUISINES COLLECTIVES

Les organisateurs des cuisines collectives offrent gratuitement un service d'halte-garderie aux participant(e) durant toute la durée de la cuisine collective. C'est une technicienne en service de garde qui s'occupera des enfants et ce, au même endroit que la cuisine soit au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4e avenue).

Les prochaines cuisines collectives auront lieu les 19 mars et 23 avril 2015. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire et vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec Mme Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231.

SOUPER MÉCHOUI



Au profit de Leucan Montérégie
14 mars 2015, 17 h

Centre Communautaire,
421, 4e avenue,
Sainte-Hélène-de-Bagot

Venez encourager une cause qui nous tient à coeur.
Un organisme qui vient en aide aux familles d'un enfant atteint de cancer.

- Méchoui à volonté
- Vin, bières et autres consommations vendus sur place
- Musique d'un DJ
- Maquillage pour les enfants
- Photobooth
- Encan (Pendant l'encan le service de garde sera ouvert pour vos tout-petits)

0-3 ans - gratuit

3-12 ans - 10.00 \$

Adulte - 30.00 \$

Endroit Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot situé au 421, 4e avenue.

Notes: Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Le centre communautaire sera fermé de 12 h à 13 h.

Aucune réservation n'est requise.

OUVERT À TOUS!



SÉANCE DE SENSIBILISATION pour contrer la maltraitance et la fraude envers les personnes âgées

Un bénévole et un policier initient la discussion pour sensibiliser les gens au phénomène de la maltraitance et de la fraude suite à la présentation des capsules :

- Est-ce que je suis victime d'âgisme
- Vos informations personnelles, votre secret
- L'intimidation pique

Les aînés sont plus susceptibles d'être victimes de fraude, d'abus financier, physique ou psychologique, de négligence, de dépression ou d'isolement... C'est à tous d'y voir.

Veillez confirmer votre présence au 450 791-0304 avant le 10 avril

Au plaisir de vous y rencontrer!

LE CLUB FADOQ STE-HÉLÈNE

Vous donne rendez-vous pour une présentation gratuite.

LE MARDI 14 AVRIL
CENTRE COMMUNAUTAIRE
421 4^{ième} Avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
13 h 30 à 15 h 30



OFFRES D'EMPLOIS POUR LE CAMP DE JOUR 2015

POSTE

Coordonnateur - camp de jour

Organisme

Comité des loisirs Ste-Hélène

Type de poste

Saisonnier, Temps plein

Responsabilités

- Programmer et planifier le calendrier des activités du camp de jour
- Organiser les activités thématiques et assurer un suivi
- Assurer le leadership et la supervision des animateurs
- Assurer l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique
- Agir à titre d'animateur auprès d'un groupe d'enfants entre 5 et 12 ans (S'il y a lieu)
- Assurer les communications avec les parents
- Participer à une journée de formation

Exigences

- Être âgé de 18 ans et plus
- Expériences et compétences en animation de camp de jour auprès d'enfants de 5 à 12 ans
- Avoir un bon esprit d'équipe, du dynamisme, un bon sens de l'organisation, un bon leadership et la capacité de travailler en équipe
- Premiers soins, un atout
- Être mature et très responsable
- Posséder un véhicule automobile est un atout
- Être disponible pour toute la période estivale 2015, soit du 25 juin au 14 août 2015 (Rencontres préparatoires occasionnelles)

Conditions salariales.

Selon expérience

POSTE

Animateurs - camp de jour

Organisme

Comité des loisirs Ste-Hélène

Type de poste

Étudiant, Temps plein

Responsabilités

- Être âgé de 15 ans et plus
- Animer et surveiller une clientèle de 5 à 12 ans au camp de jour
- Participer à l'élaboration du calendrier des activités du camp de jour
- Participer à une journée de formation

Exigences

- Bon esprit d'équipe et dynamique
- Être aux études à temps plein et y retourner à l'automne 2015
- Avoir un grand intérêt pour les métiers reliés à la clientèle du camp de jour (5 à 12 ans)
- Posséder un véhicule automobile est un atout
- Être disponible pour toute la période estivale 2015, soit du 25 juin au 14 août 2015 (Rencontres préparatoires occasionnelles)

Conditions salariales.

Selon expérience

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est priée de faire parvenir son curriculum vitae, en indiquant bien le poste convoité, **avant le 13 mars 2015, 16 h**, à l'adresse mentionnée en haut de cette page.

Seules les personnes retenues recevront une communication.

Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 3 février 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Louise Forest et Hélène Dufault et messieurs Réjean Rajotte et Stéphane Hébert formant le quorum.

ÉTAIT ABSENT : Messieurs Michel Brouillard et André Lévesque

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 25-02-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN Y AJOUTANT :

- 7.3 Évaluation professionnelle – autopompe Kenworth 2002
- 7.4 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

EN Y MODIFIANT :

- 6.6 OMH – révision budgétaire 2014
- 10.2 Nomination d'une partie des membres du CCU

EN ANNULANT :

- 6.5 Formation – membres du conseil municipal
- 8.6 Mandat Tetra Tech (anciennement BPR) – Usine de filtration de l'eau potable

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 26-02-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée de consultation et de la séance ordinaire du 13 janvier 2015.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- MAMOT – TECQ 2010-2013, le gouvernement fait des coupures.
- MMQ – Assurances (ristourne)

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 27-02-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 30 janvier 2015.

- Comptes pour approbation : 79 614,36\$
- Salaires : 33 964,40\$
- Comptes à payer : 31 089,38\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 30 janvier 2015, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

- Les Matinées gourmandes sont de retour pour 2015
- Pacte rural – possibilité de modification dans la plus-value en lien avec les infrastructures

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2015

Aucun transfert budgétaire nécessaire.

6.4 COTISATION ANNUELLE ADMQ 2015

Résolution numéro 28-02-2015

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, que le conseil municipal renouvelle l'adhésion et l'assurance, pour l'année 2015, à l'ADMQ (Association des Directeurs/trices Municipaux du Québec), lesquelles sont fixées à 673,00\$ avant taxes.

Prendre note que cette résolution annule la résolution 05-01-2015.

6.5 FORMATION – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Point annulé

6.6 OMH – RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

Résolution numéro 29-02-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphane Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de prendre acte du dépôt de la documentation en lien avec la révision budgétaire 2014 de l'OMH et accepte le déficit révisé.

Prendre note que cette résolution annule la résolution 07-01-2015.

6.7 ACHAT – DEVIS D'APPEL D'OFFRES INGÉNIEURIE DÉFINITIVE EAUX USÉES

Résolution numéro 30-02-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter chez le bureau d'avocat Therrien Couture, un devis déjà monté en lien avec l'appel d'offres de services d'ingénierie définitifs pour l'usine de filtration des eaux usées au coût maximum de 1 500,00\$ avant taxes.

6.8 NOMINATION OMH

Résolution numéro 31-02-2015

Considérant que le mandat de madame Hélène Dufault au comité de l'OMH arrive à sa fin (7 février 2015);

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de nommer madame Hélène Dufault pour siéger sur le comité de l'OMH.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport du service incendie pour le mois de janvier 2015.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 32-02-2015

Sur proposition Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

2 adhésions IAAI (50\$/personne)	100,00\$ (avant taxes)
1 inscription séminaire IAAI	144,00\$ (avant taxes)
2 inscriptions congrès IAAI 2015 (375\$/personne)	750,00\$ (avant taxes)

Prendre note de ce qui suit :

Les adhésions en lien avec IAAI concernent deux officiers (Réjean Brouillard et Marc-André Cheeney).

L'inscription au séminaire concerne seulement le pompier Marc-André Cheeney et tous frais encourus (déplacement et repas) lui sont remboursés selon la politique.

Les inscriptions au congrès IAAI concerne deux officiers (Réjean Brouillard et Marc-André Cheeney) et tous les frais encourus (déplacement, hébergement et repas) leurs sont remboursés selon la politique.

7.3 ÉVALUATION PROFESSIONNELLE – AUTOPOMPE (KENWORTH)

Résolution numéro 33-02-2015

Considérant la demande de l'assureur de la municipalité, qu'une évaluation professionnelle soit faite pour l'assurance de l'autopompe (Kenworth);

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de faire évaluer l'autopompe - Kenworth 2002 par la compagnie Héloc.

7.4 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

Résolution numéro 34-02-2015

Considérant que le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin

d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité prévoit la formation de pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Maskoutains en conformité avec l'article 6 du Programme.

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Le directeur des travaux publics fait rapport des services publics pour le mois de janvier 2015 et à venir.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 35-02-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

Hose pour pompe à bouette	500,00\$ (avant taxes)
------------------------------	---------------------------

8.3 ENTÉRINER ACHAT URGENT – USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Résolution numéro 36-02-2015

Considérant un bris à l'usine d'épuration des eaux usées;

Considérant l'urgence de réparer le bris;

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat urgent, chez la compagnie Surpresseur 4S, d'un surpresseur modèle RBS 25 pour l'usine d'épuration des eaux usées au coût de 2 540,00\$ avant taxes.

8.4 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 22-01-2014

Résolution numéro 37-02-2015

Considérant l'adhésion de la municipalité dans le programme PRIMEAU;

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'annuler la résolution 22-01-2014.

8.5 TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION DE L'EAU POTABLE – VEINES D'AIR POUR BASSIN D'EAU BRUTE

Résolution numéro 38-02-2015

Considérant que le projet de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable se poursuit;

Considérant que le projet de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable est prioritaire;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de faire exécuter les travaux par la compagnie MPECO au coût de 6 197,00\$ avant taxes.

8.6 MANDAT TETRA TECH (anciennement BPR) – USINE DE FILTRATION DE L'EAU POTABLE

Point annulé.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Aucun rapport.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de janvier 2015.

10.2 NOMINATION D'UNE PARTIE DES MEMBRES DU CCU

Résolution numéro 39-02-2015

Considérant le règlement 437-2012;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de nommer comme membre du CCU les personnes suivantes pour un mandat de deux ans (1er mars 2015 au 1er mars 2017) :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Pierre Paré
(citoyen) | Michel Daigle
(citoyen) |
| Fernand Laferrière
(citoyen) | Hélène Dufault
(conseillère) |

10.3 RÈGLEMENT NUMÉRO 465-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 307-2006

Résolution numéro 40-02-2015

Résolution d'adoption du règlement.

Considérant que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

Considérant que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications au règlement afin que celui-ci soit mieux adapté aux caractéristiques des

projets de construction et d'aménagement qui font l'objet de demandes de permis;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 4 novembre 2014;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Considérant que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 2 décembre 2014, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum, suite à la publication d'un avis à cet effet, conformément à la loi;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, que le conseil adopte, lors de la séance du 3 février 2015, le règlement numéro 465-2014 intitulé «Règlement amendant le règlement de zonage concernant la mise à jour de dispositions diverses».

10.4 AVIS DE MOTION – TRANSPORT VÉHICULE LOURD

Point reporté.

10.5 FLEURONS – RENOUELEMENT 2015-2016-2017

Résolution numéro 41-02-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion pour 3 ans (2015-

2016-2017) au coût de 1075,00\$ avant taxes.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Réjean Rajotte (président des loisirs) nous informe sur les loisirs et il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des loisirs pour le mois de janvier 2015 et à venir.

11.2 FEUX D'ARTIFICE – FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

Point reporté.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 42-02-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h25.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

STATIONNEMENT

Un rappel pour vous éviter des frais

Selon l'article 6 du règlement RM330 adopté le 4 décembre 2001 :

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0h00 (minuit) et 07h00 du 1er novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25 et 26 et 31 décembre, 1er et 2 janvier.

Merci de votre collaboration.

Nos professionnels



Plomberie WC inc.
Plomberie de service et rénovations....
450-791-0252

William Charpentier
Plombier
305, Henri-Paul-Forest
Ste-Hélène de Bagot (QC) J0H 1M0
plomberiewc@hotmail.com

AFFILIÉ À :

SSQauto
Cabinet de services financiers

Marc-André Jacques
Agent en assurance de
dommages des particuliers
Téléphone : 450 355-0188
1 844 886-2726

Marc-Andre.Jacques@ssqauto.com
AssuranceMAJacques.com
190, rue Girouard
Sainte-Madeleine (Québec)
J0H 1S0



ALTO
communication
Centre de formation
TELUS™

Audrey Roy
Directrice des comptes
Affaires et Corporatifs
819-475-3928
aroy@altocommunication.com

Votre entreprise est **UNIQUE** :
NOS SOLUTIONS DOIVENT L'ÊTRE TOUT AUTANT

- ◆ SERVICE AUX ENTREPRISES RAPIDE
- ◆ BONS DE TRAVAIL MOBILES
- ◆ PAIEMENT MOBILE AVEC TÉLÉPHONE INTELLIGENT ET TABLETTE
- ◆ SURVEILLANCE À DISTANCE ET EN DIRECT
- ◆ REPÉRAGE DE VÉHICULES PAR GPS ET RÉPARTITION

400 Boul. St-Joseph, suite 2, Drummondville, Qc, J2C 2A8
www.altocommunication.com



Raymond Cartier
R.C. enr.
raymondcartier@hotmail.com

Pour vos besoins en imprimerie et objets promotionnels,
communiquez avec moi.

**Raymond Chabot
Grant Thornton** | L'instinct de la croissance

Patrick Marion, CPA, CA
Associé
Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télec. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International Ltd
Résident de Sainte-Hélène-de-Bagot

Buffet Benoit
Buffet chaud et froid pour toutes occasions
*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*

70, route Quintal, Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007





Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
JOH 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

SYLVESTRE & ASSOCIES
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatsylvestre.ca

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

R.R.D. #8257-9192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) JOH 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME Le Champ Plein
Bleuetière

Daniel Beaucage et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc JOH1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre

Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
JOH 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation d'aménagement paysager
- Terrassement
- Muret
- Plantation
- Déneigement

Pour vendre... ou acheter!

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML
AGENCE IMMOBILIÈRE

100 ANS
DEPUIS 1913

Vos complices immobiliers!

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com
450 230-4688

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com
450 230-6667

protection ROYALE
ATTTESTATION DIAMANT



Relais Routier Petit Truck Stop
Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque


Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél.: 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
aaq@sogetel.net

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220



MBL

Marcel Boisvert Ltée
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
www.marcelboisvert.com

Sylvain Jolicoeur

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

TRANSPORT Bouché LAFLEUR inc.

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
Cell.:450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthette snc.
Agent Ultramar
Produits pétroliers



450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

Irrigation Marcel Girard et fils inc.
Efficacité & Expérience DEPUIS 1987

Henrico : 450.278-2435
Cell. Guy : 450.278.2432
Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
Ste-Hélène Qc J0H 1M0

Ordre des Denturologistes du Québec

Votre denturologiste
Jean-François Perreault d.d.

Confection et réparation de prothèses dentaires

Tél. : (819) 816-6778
Email : denturojperreault@gmail.com

646 rue Jacques
St-Eugène-de-Grantham (Qc)
J0C 1J0 (derrière Home Hardware)



LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com



Ouvert sur réservation

La Coop
Sainte-Hélène

Unimat

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télé. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 • Fax : (819) 396-3820 • r.normand@xplornet.ca



Vapoteur
Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval
Lundi au Vendredi de 11h à 17h
450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration & d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...
Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

LAFORCE MÉCANIQUE

844, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
450 381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE
EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE





Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC
 RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
 - Tirage de joints
 - Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0
Tél. : 819 396-2672
Cell. : 514 208-6848



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cité Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823





DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits ▽ Pompes ▽ Traitement d'eau



Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9

Bureau de circonscription
 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
 Télécopieur : 450 546-5794
 Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca

André Lamontagne
 Député de Johnson



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- ▀ Pelle
- ▀ Bouteur (Bulldozer)
- ▀ Rouleau compacteur
- ▀ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
 Tél.: (450) 791-2154

ÉBÉNISTERIE
Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Réparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



GARAGE DENIS LORANGE

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture
 ▸ Anti-rouille ▸ Redressement de châssis
 ▸ Pose de pare-brise ▸ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • 450-791-2476



DES ÉCONOMIES
À L'ABRI
DE L'IMPÔT
POUR DANIELLE
 **Jadoul**
PLEINE DE PROJETS

REER-CELI :
POUR VOUS SENTIR LIBRE ET
PROFITER PLEINEMENT DES
GRANDS JOURS DE VOTRE VIE

Communiquez avec votre
conseiller.

DERNIÈRE CHANCE !

***Date limite pour cotiser
à vos REER : 2 mars 2015***

1 800 CAISSES
desjardins.com/ReerCeli

VOS PLACEMENTS
VOUS DONNENT
UNE PEUR BLEUE?

TOUT EST
PLUS VERT ICI.